

Pratique des examens complémentaires courants pour assistants médicaux



Assistants médicaux

EN PRÉSENTIEL Réf. 23b016

7 h
7 juin

€ 590 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Formation qui détaille les modalités de réalisation des 4 examens les plus courants (audiométrie, test visuel, spirométrie et bandelette urinaire) et propose la manipulation des matériels ad hoc.

N

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Optimiser les conditions de réalisation des examens complémentaires.
- Comprendre les critères de normalité des résultats.
- Pratiquer un contrôle qualité des informations recueillies avant présentation au médecin du travail.

Programme

- Maîtriser les connaissances de base permettant d'optimiser les circonstances de réalisation des examens :
 - Cadre législatif et réglementaire.
 - Nature et fréquence des examens.
 - Métiers concernés et spécificité des examens en fonction du poste de travail et de la prévention de la désinsertion professionnelle.
- Détailler les procédures de réalisation et les pathologies dépistées :
 - Examens visuels
 - Défauts dépistés par les appareils.
 - Audiométrie
 - Conduite normalisée des tests audiométriques.
 - Spirométrie
 - Procédure pratique d'un test spirométrique, précautions préalables, contrôle qualité avant présentation au médecin.
 - Paramètres calculés et valeurs normales.
 - Bandelette urinaire
 - Procédure pratique d'un test urinaire, précautions préalables, contrôle qualité avant présentation au médecin.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

- Ce stage a la particularité de consacrer un temps à la manipulation de matériels permettant la réalisation de ces tests.
- Pour un temps de manipulation plus conséquent et/ou l'apport d'une base anatomo-physiologique, un 2^e jour peut être demandé en intra.
- La mise à disposition d'un visiotest, d'un audiomètre et d'un spiromètre est nécessaire en intra.